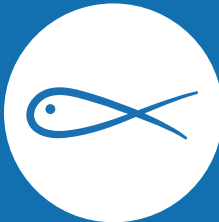




**RÈGLE DE LA CONFÉDÉRATION
INTERNATIONALE DE LA SOCIÉTÉ
DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

À LA LUMIÈRE DU PAPE FRANÇOIS



**SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL**
FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

ssvp.fr

p.7	Préface
p.10	1 Origines de la société et du service aux pauvres
1.	origines
2.	la vocation vincentienne
3.	toute forme d'aide personnelle...
4.	...apportée à toute personne dans le besoin
5.	la prise d'initiatives pour aller à la rencontre des pauvres
6.	prières avant les rencontres ou les visites
7.	l'adaptation aux changements du monde
8.	déférence et estime envers les pauvres
9.	confiance et amitié
10.	la promotion de l'indépendance de la personne
11.	un souci pour les besoins profonds de la spiritualité
12.	la gratitude envers ceux à qui ils rendent visite

p.14	2 La spiritualité vincentienne, la vocation
2.1	l'amour en union avec le Christ
2.2	cheminons ensemble vers la sanctification
2.3	la prière en union avec le Christ
2.4	la spiritualité du bienheureux Ozanam
2.5	Vertus essentielles
2.6	une vocation pour chaque moment de notre vie

p.18	3 Membres, Conférences et conseils- des communautés de foi et d'amour
3.1	des membres
3.2	égalité
3.3	les réunions des membres vincentiens
3.3.1	de la fréquence des réunions
3.4	des la fraternité et de la simplicité
3.5	de la préservation de l'esprit
3.6	des conseils
3.7	des jeunes membres
3.8	agrégation et institution des conférences et des conseils
3.9	subsidiarité et liberté d'action
3.10	démocratie
3.11	les présidents en tant que dirigeants- serviteurs
3.12	de la formation des membres
3.13	esprit de pauvreté et d'encouragement
3.14	emploi de l'argent et des biens pour les pauvres
3.15	de la communication

p.24	4 Relations au sein du réseau de charité vincentien et catholique
4.1	jumelages
4.1.1	la prière, base de la fraternité
4.1.2	engagement personnel des vincentiens
4.2	assistance d'urgence
4.3	de la famille vincentienne
p.26	5 Relations avec la hiérarchie de l'Église
5.1	une étroite relation
5.2	de son autonomie
5.3	reconnaissance morale
p.28	6 Autres relations : relations œcuméniques et avec les autres religions
6.1	Il revient à chaque membre de promouvoir l'œcuménisme
6.2	la société est engagée dans la coopération œcuménique et entre les différentes religions
6.3	la prise d'initiatives pratiques
6.4	associations œcuméniques et entre différentes religions
6.5	sauvegarder la foi et la philosophie catholiques
6.6	les groupes affiliés peuvent travailler en étroite collaboration avec la société
6.7	rappports avec les organes d'état et les autres œuvres de bienfaisance

p.32	7 Relations avec la société civile œuvrer pour la justice
7.1	la société apporte une aide immédiate mais recherche également des solutions à moyen terme
7.2	une vision de la civilisation de l'amour
7.3	vision du futur
7.4	la méthode vincentienne pour aborder la justice sociale d'un côté pratique
7.5	la voix des sans-voix
7.6	face aux structures qui peuvent conduire au péché
7.7	s'efforcer de changer les attitudes
7.8	de l'indépendance politique de la société
7.9	travailler en communauté

RÈGLE DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LA RÈGLE À LA LUMIÈRE DU PAPE FRANÇOIS

PRÉFACE

*Heureux les pauvres de cœur, car le Royaume des Cieux est à eux.
(Mt 5, 3)*

La Règle internationale invite les membres des conférences à vivre une fraternité vraie, nourrie par l'expérience du pardon reçu et donné, pour accueillir nos propres pauvretés et fragilités, et ainsi toujours mieux rencontrer le frère souffrant, malade, démuné, isolé ou rejeté, mais qui a tant de richesses à partager.

Cet esprit de diaconie est au cœur du chemin du Renouveau de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour faire disparaître, jour après jour, la frontière entre aidants et aidés.

Car c'est en laissant toute sa place à celui que nous rencontrons, en le laissant parler, décider et donner de lui-même, que nous nous mettrons véritablement à son service. C'est en rejoignant celui qui vit à la périphérie de nos communautés humaines que nous trouverons la joie véritable.

C'est aussi à cette condition que le Vincentien pourra entendre la parole du Christ et contempler son visage à travers la personne rencontrée.

La nouvelle édition de la Règle, enrichie par des paroles du pape François et des illustrations, est destinée à entretenir et promouvoir l'esprit de diaconie dans nos Conférences, nos Conseils Départementaux et nos Associations Spécialisées.

En groupe ou individuellement, lisez-la, relisez-la sans relâche ; vous y trouverez les mots qui traduisent ce que vous êtes appelés à vivre lorsque vous laissez s'exprimer le cœur de pauvre, humble et bienveillant, qui est en vous pour mieux accueillir les personnes que vous accompagnez.

1.

**ORIGINES
DE LA SOCIÉTÉ
ET DU SERVICE
AUX PAUVRES**

1. ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ ET DU SERVICE AUX PAUVRES



1.1 ORIGINES

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une communauté chrétienne répandue dans le monde entier, fondée à Paris, en France, en 1833, par un groupe de jeunes laïcs catholiques, et par une autre personne plus âgée, qui se réunirent pour créer la première Conférence. Sur tous, renforçant le charisme de chacun, l'Esprit Saint souffla et se manifesta lors de la fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Parmi les fondateurs, le bienheureux Frédéric Ozanam était une source d'inspiration rayonnante. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une organisation internationale composée de laïcs bénévoles, hommes et femmes.

« Celui, celle qui se présente comme un problème est en réalité un don de Dieu qui peut me faire sortir de mon égoïsme et me faire grandir dans l'amour. » Pape François, 10 octobre 2018, Catéchèse du mercredi.

1.4 APPORTÉE À TOUTE PERSONNE DANS LE BESOIN

La Société sert ceux qui sont dans le besoin quels que soient leur religion, leur milieu social ou ethnique, leur état de santé, leur sexe, leurs particularités culturelles ou leurs opinions politiques.

1.2 LA VOCATION VINCENTIENNE

« Nous pouvons édifier de nombreuses choses, mais si nous ne confessons pas Jésus-Christ, cela ne va pas. Nous deviendrons une ONG humanitaire, mais non l'Eglise, épouse du Seigneur. » Pape François, 4 mars 2013, première messe, chapelle Sixtine.

La vocation des membres de la Société, dénommés Vincentiens, est de suivre le Christ en servant ceux qui sont dans le besoin et de porter ainsi témoignage de Son amour libérateur plein de tendresse et de compassion. Les confrères montrent leur dévouement par un contact de personne à personne. Le Vincentien sert dans l'espérance.

1.3 TOUTE FORME D'AIDE PERSONNELLE...

Aucune œuvre de charité n'est étrangère à la Société. Son action comprend toute forme d'aide visant à soulager la souffrance ou la misère, et à promouvoir la dignité et l'intégrité de l'homme dans toutes leurs dimensions. L'homme dans toutes leurs dimensions.

« L'Évangile est pour tous et non pour quelques-uns. (...) N'ayez pas peur d'aller, et de porter le Christ en tout milieu jusqu'aux périphéries existentielles, également à celui qui semble plus loin, plus indifférent. » Pape François, 28 juillet 2013. Homélie de la messe des JMJ à Rio de Janeiro.

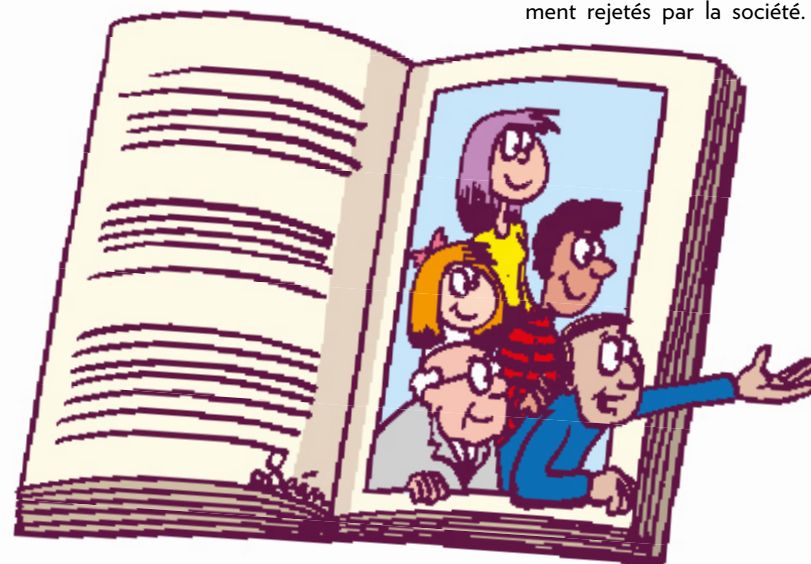
1.5 LA PRISE D'INITIATIVES POUR ALLER À LA RENCONTRE DES PAUVRES

Les Vincentiens s'attachent à chercher et à trouver ceux qui sont victimes de l'oubli, de l'exclusion ou de l'adversité.

1.6 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS DU MONDE

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, la Société s'efforce de se renouveler sans cesse et de s'adapter aux conditions changeantes des temps. Elle veut être toujours ouverte aux mutations de l'humanité et aux nouvelles formes de pauvreté que l'on peut voir surgir ou pressentir. Elle donne la priorité aux plus démunis et à ceux qui sont spécialement rejetés par la société.

« Les temps changent et nous, les chrétiens, nous devons changer continuellement. Notre travail est de regarder ce qui se passe à l'intérieur de nous, de discerner nos sentiments, nos pensées ; et ce qui se passe en dehors de nous et de discerner les signes des temps. Avec le silence, avec la réflexion et avec la prière. » Pape François, 23 octobre 2015, Chapelle Sainte-Marthe.



1.7 PRIÈRES AVANT LES RENCONTRES OU LES VISITES

Les Vincentiens prient l'Esprit Saint pour qu'il les guide durant leurs visites et pour qu'il fasse d'eux des artisans de la paix et de la joie du Christ.

« Puisse-tu reconnaître quelle est cette parole, ce message de Jésus que Dieu veut délivrer au monde par ta vie ! Laisse-toi transformer, laisse-toi renouveler par l'Esprit pour que cela soit possible, et qu'ainsi ta belle mission ne soit pas compromise. Le Seigneur l'accomplira même au milieu de tes erreurs. » Pape François, La joie et l'allégresse n°24.



1.8 DÉFÉRENCE ET ESTIME ENVERS LES PAUVRES

«L'attention paternelle de Dieu est bienveillante envers tous, comme celle du pasteur avec ses brebis. Elle est particulièrement sensible aux besoins de la brebis blessée, fatiguée ou malade.»

Pape François, 12 septembre 2015, Vatican.

Les Vincentiens se mettent avec joie au service des pauvres, en leur prêtant une oreille attentive, en respectant leurs souhaits, ainsi qu'en les aidant à prendre conscience de leur propre dignité et à la recouvrer, car nous sommes tous faits à l'image de Dieu. Ils rendent visite au Christ souffrant en la personne du pauvre. Quand ils fournissent une aide matérielle et un appui, les Vincentiens observent la confidentialité à tout moment

1.10 LA PROMOTION DE L'INDÉPENDANCE DE LA PERSONNE

Les Vincentiens essayent d'aider les pauvres à être indépendants, dans la mesure du possible, et à se rendre compte que, de façon pratique, ils peuvent forger et changer leur destinée de même que celle de leur entourage.

1.11 UN SOUCI POUR LES BESOINS PROFONDS ET LA SPIRITUALITÉ

Les Vincentiens ont aussi le souci fondamental de la vie intérieure et des exigences spirituelles de ceux qu'ils aident, ayant toujours le plus profond respect pour leur conscience et leur foi. Ils s'efforcent de les écouter et de les comprendre avec le cœur, au-delà des mots et des apparences. Les Vincentiens servent dans l'espérance. Ils se réjouissent de voir qu'un esprit de prière anime aussi les pauvres, car

«Écouter n'est jamais facile. Parfois, il est plus confortable de faire le sourd. Écouter signifie prêter attention, avoir le désir de comprendre, de valoriser, respecter, garder la parole de l'autre.» Pape François, Message de la Journée mondiale des communications sociales 2016.

1.9 CONFIANCE ET AMITIÉ

Les Vincentiens s'attachent à établir des rapports de confiance et d'amitié. Connaissant bien leurs propres faiblesses et leur fragilité, leur cœur bat à l'unisson de l'autre. Ils ne jugent pas ceux qu'ils servent. Au contraire, ils essaient de les comprendre comme un frère.

«La faiblesse devient une force dans la prière, avec l'aide de Dieu. Cette force est une grâce que nous devons recevoir du Seigneur, parce que nous sommes faibles...» Pape François, 18 juin 2015, Chapelle Sainte-Marthe.



en silence, ceux-ci sont capables d'appréhender les Desseins que Dieu réserve à chaque être humain. L'acceptation du Dessein de Dieu en chacun d'eux les conduit à faire croître les germes d'amour, la générosité, la réconciliation et la paix intérieure, pour eux-mêmes, pour leur famille et pour tous ceux qui font partie de leur entourage. Les Vincentiens ont le privilège d'encourager les signes de la présence du Christ ressuscité chez les pauvres et parmi eux.

1.12 LA GRATITUDE ENVERS CEUX À QUI ILS RENDENT VISITE

Les Vincentiens ne sauraient oublier les multiples grâces qu'ils reçoivent de ceux à qui ils rendent visite. Ils reconnaissent que le fruit de leur travail n'est pas dû à leur seule personne, mais leur vient spécialement de Dieu et des pauvres qu'ils servent

«La personne qui voit les choses comme elles sont réellement se laisse transpercer par la douleur et pleure dans son cœur, elle est capable de toucher les profondeurs de la vie et d'être authentiquement heureuse. Savoir pleurer avec les autres, c'est cela la sainteté!..» Pape François, Avril 2018. La joie et l'allégresse n° 76.

2.

LA SPIRITUALITÉ VINCENTIENNE, LA VOCATION

2. LA SPIRITUALITÉ VINCENTIENNE, LA VOCATION



2.1 L'AMOUR EN UNION AVEC LE CHRIST

Les Vincentiens, convaincus de la vérité de ce qui a été annoncé par l'Apôtre saint Paul, désirent imiter le Christ. Ils espèrent qu'un jour ce ne soit plus eux qui aiment, mais le Christ qui aime à travers eux - (« je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu » - Galates 2,20) - et que dès maintenant, dans l'attention qu'ils portent aux pauvres, ceux-ci puissent entrevoir une lueur de l'Amour infini de Dieu à l'égard des hommes.

2.2 CHEMINONS ENSEMBLE VERS LA SANCTIFICATION

Les Vincentiens sont appelés à cheminer ensemble vers la sainteté, parce que la vraie sainteté est l'aspiration à l'union en amour avec le Christ, ce qui représente l'essence de leur vocation et la source de leur inspiration. Ils aspirent à brûler dans l'amour de Dieu comme l'enseigne Jésus-Christ, et à approfondir leur propre foi et leur fidélité. Les Vincentiens sont conscients de leurs propres faiblesses et de leur vulnérabilité, comme de la nécessité de la grâce de Dieu. Ils recherchent Sa gloire et non la leur. Leur idéal est d'aider à soulager la souffrance seulement par amour, sans penser à aucune récompense ni à aucun avantage pour eux-mêmes.

Ils se rapprochent de Dieu, en Le servant à travers le pauvre et à travers eux-mêmes. Ils grandissent se rapprochant encore plus de la perfection dans l'amour, en exprimant un amour compatissant et tendre envers le pauvre, et les uns envers les autres.

« Le Seigneur avait faim, il avait soif, il était assoiffé, malade, étranger et en prison, et il a été secouru par certains, mais pas par d'autres. Cette vraie rencontre avec le Christ est source de salut, un salut qui doit être annoncé et apporté à tous. » Pape François, 14 janvier 2018, Basilique Vaticane.

C'est pourquoi leur chemin vers la sainteté se fait principalement :

En rendant visite et en se dévouant personnellement aux pauvres, dont la foi et le courage apprennent aux Vincentiens comment vivre. Les Vincentiens assument les besoins des pauvres comme les leurs.

En participant aux réunions des Conférences ou des Conseils, où la spiritualité partagée et fraternelle doit être source d'inspiration.

En encourageant la vie de prière et de réflexion, individuelle et communautaire, qu'ils partagent avec leurs confrères. Réfléchir sur leurs expériences vinciennes vécues au contact de ceux qui souffrent leur apporte un enrichissement spirituel, une meilleure connaissance d'eux-mêmes et des autres, en mettant en exergue l'idée de la bonté de Dieu.

En transformant leur préoccupation en action et leur compassion en amour pratique et effectif. Le chemin qu'ils font ensemble vers la sainteté portera d'autant plus ses fruits, si la vie intime des membres se vit dans la prière, dans la méditation des Saintes Écritures et d'autres textes enrichissants, dans la pratique de l'Eucharistie, dans la dévotion à la Vierge Marie sous la protection de Laquelle les Vincentiens sont depuis nos origines, et dans la connaissance et le respect de l'enseignement de l'Église.

2.3 LA PRIÈRE EN UNION AVEC LE CHRIST

Au sein de toutes les Conférences du monde et dans leur vie personnelle, les Vincentiens élèvent leurs prières à Dieu, en souhaitant s'unir à la prière du Christ et de l'Église pour leurs confrères et pour les pauvres qui sont leurs « maîtres » et dont ils désirent partager la souffrance.

2.4 LA SPIRITUALITÉ DU BIENHEUREUX FRÉDÉRIC OZANAM

La spiritualité d'un des fondateurs de notre Société, le bienheureux Frédéric Ozanam, inspire profondément les Vincentiens.

« Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu ». Ceux qui, quotidiennement, patiemment, cherchent à semer la paix, sont des artisans de paix, de réconciliation. Ils sont heureux, parce qu'ils sont les vrais enfants de notre Père du Ciel, qui sème toujours et uniquement la paix. » Pape François, 1er novembre 2015, Cimetière du Verano à Rome.

- Il milita pour le renouveau de la foi universelle en Jésus-Christ, et il œuvra en harmonie avec l'élan civilisateur émanant des enseignements de l'Église à travers les temps ;
- Il rêva d'établir un réseau de charité et de justice sociale qui

ensermerait le monde entier ;

- Il s'est lui-même sanctifié, comme laïc, en vivant pleinement l'Évangile dans tous les aspects de sa vie, notamment dans son combat pour la vérité, la démocratie et l'éducation.



« Nous ne pouvons pas devenir des chrétiens amidonnés qui parlent de théologie en prenant tranquillement leur thé. Nous devons aller chercher ceux qui sont la chair du Christ, à savoir les pauvres. » Pape François, 18 mai 2013, veillée de prière avec les mouvements ecclésiaux.

« N'ayons pas peur des engagements définitifs, des engagements qui impliquent et concernent toute la vie. » Pape François, 4 mai 2013, prière du chapelet, Basilique Sainte-Marie-Majeure.

La Société étant placée par les fondateurs sous le patronage de saint Vincent de Paul, ses membres suivent son exemple et s'inspirent de sa spiritualité, qui façonne leur pensée, leur ligne de conduite et leur manière de s'adresser aux autres. Les éléments clés de la spiritualité de saint Vincent sont, pour les Vincentiens :

- Aimer Dieu, notre Père, à la sueur de notre front et à la force de nos bras.
- Voir le Christ dans les pauvres et les pauvres dans le Christ.
- Partager l'amour « affectif » et « libérateur » du Christ, l'Évangélisateur et le Serviteur des pauvres
- Être réceptif à l'inspiration de l'Esprit Saint.

2.5.1 VERTUS ESSENTIELLES

Le Vincentien cherche à imiter saint Vincent dans les cinq vertus qui sont l'essence d'un authentique amour et du respect envers les plus défavorisés :

La simplicité – franchise, intégrité, sincérité.

L'humilité – acceptation de la vérité, tant en ce qui concerne leurs faiblesses que leurs dons, leurs talents et leur charisme, sachant que c'est Dieu seul qui leur a tout donné pour le bénéfice des autres et que, sans Sa Grâce, ils ne peuvent rien réaliser de valable ni de durable.

La douceur – constante amabilité et inlassable bienveillance, qui incluent également la patience dans les relations avec autrui.

Le désintéressement – renoncement de soi-même. Par une vie de sacrifice, les membres offrent leur temps, leurs biens, leurs dons et leur personne, dans un esprit de générosité.

Le zèle – passion pour le plein épanouissement des hommes et pour l'accomplissement de leur bonheur éternel.

2.6 UNE VOCATION POUR CHAQUE MOMENT DE NOTRE VIE

La vocation vincentienne touche tous les aspects de la vie quotidienne des membres, les rendant plus attentifs et plus sensibles dans leur cadre familial, professionnel et social. Les Vincentiens sont disponibles pour les activités au sein des Conférences, après avoir rempli leurs devoirs professionnels et familiaux.



3.

MEMBRES, CONFÉRENCES ET CONSEILS- DES COMMUNAUTÉS DE FOI ET D'AMOUR

3. MEMBRES, CONFÉRENCES ET CONSEILS-DES COMMUNAUTÉS DE FOI ET D'AMOUR

3.1 DES MEMBRES

La Société est ouverte à tous ceux qui veulent vivre leur foi à travers l'amour du prochain dans le besoin. (Cf art 6.4 de cette Règle).

3.2 ÉGALITÉ

La Société ne fait aucune distinction de sexe, de fortune, de situation sociale ou d'origine ethnique, au sein de ses Conférences, (principe de base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul).

3.3 LES RÉUNIONS DE MEMBRES VINCENTIENS

Les Vincentiens se réunissent en frères et sœurs en la présence du Christ au sein des Conférences, véritables communautés de foi et d'amour, de prière et d'action. Il est essentiel que se tissent un lien spirituel et une amitié effective entre les membres, et que soit définie une mission commune au service des démunis et des marginalisés. La Société représente réellement une seule et unique Communauté d'amis vinciens à travers le monde.

3.3.1 DE LA FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Les Conférences se réunissent régulièrement, normalement chaque semaine, mais au moins une fois tous les quinze jours.

3.4 DE LA FRATERNITÉ ET DE LA SIMPLICITÉ

Les réunions se déroulent dans un esprit de fraternité, de simplicité et de joie chrétienne.

« Par une parole, une accolade, un sourire, nous pouvons transmettre aux autres ce que nous avons reçu de plus précieux. Quelle est la chose précieuse que nous ayons reçue ? Le pardon. **Pape François, 24 avril 2019, la catéchèse du mercredi**

« Sans la fraternité que Jésus Christ nous a offerte, nos efforts pour un monde plus juste s'essoufflent, et même les meilleurs projets risquent de devenir des structures sans âme. » **Pape François, 25 décembre 2018 Message Urbi et Orbi.**



3.5 DE LA PRÉSERVATION DE L'ESPRIT

Quel que soit leur âge, les membres s'attachent à conserver un esprit jeune, qui se caractérise par l'enthousiasme, l'adaptabilité et l'imagination créatrice. Ils sont prêts à s'imposer des sacrifices et à prendre des risques pour le bien des pauvres, quel que soit l'endroit où ils se trouvent : en partageant leur inconfort, leurs carences, leur douleur et en défendant leurs droits.

3.6 DES CONSEILS

Les Conférences se regroupent sous différents niveaux de Conseils. Les Conseils existent pour servir toutes les Conférences qu'ils coordonnent. Ils aident les Conférences à développer leur vie spirituelle, à intensifier leur service et à diversifier leurs activités afin qu'elles puissent être constamment conscientes des besoins de ceux qui souffrent. À tous les niveaux, les Conseils sont spécialement appelés à : créer de nouvelles Conférences, aider à l'expansion de celles qui existent, stimuler des œuvres spécialisées, encourager les Vincentiens à assister à des cours de formation, souligner l'intérêt de la collaboration avec la Famille vinciennne, favoriser la coopération avec d'autres organisations ou institutions, développer l'amitié entre les Vincentiens d'une même zone, établir une communication dans les deux sens entre les Conférences et les Conseils immédiatement supérieurs. En fin de compte, à encourager le sens d'appartenance à une Société qui s'étend à travers le monde.

« Je désire demander spécialement aux chrétiens de toutes les communautés du monde un témoignage de communion fraternelle qui devienne attrayant et lumineux. Que tous puissent admirer comment vous prenez soin les uns des autres, comment vous vous encouragez mutuellement et comment vous vous accompagnez. » **Pape François, 25 décembre 2018, Message Urbi et Orbi.**



3.7 DES JEUNES MEMBRES

Les jeunes Vincentiens permettent à la Société de conserver en permanence un esprit jeune. tournés vers l'avenir, ils portent un regard neuf sur le monde, et souvent ils voient bien au-delà des apparences. La Société a le souci permanent de former des Conférences de jeunes et de favoriser leur accueil dans toutes les Conférences. L'expérience d'une communauté de foi et d'amour, leur confrontation avec le monde de la pauvreté approfondissent leur spiritualité, les incitent à l'action et favorisent leur accomplissement en tant que personnes. Les confrères les plus anciens assument la responsabilité de les aider sur la voie de leur formation, en respectant toujours leurs choix personnels et leurs aspirations de service vincienn.

« Chers jeunes, s'il vous plaît, ne regardez pas la vie du balcon, mettez-vous en elle, Jésus n'est pas resté au balcon, il s'est immergé; immergez-vous en elle comme l'a fait Jésus. » **Pape François, 27 juillet 2013, veillée de prière des Journées mondiales de la jeunesse, Rio de Janeiro.**

3.8 AGRÉGATION ET INSTITUTION DES CONFÉRENCES ET DES CONSEILS

Le lien visible de l'unité de la Société est l'Aggrégation des Conférences et l'Institution des Conseils, prononcées par le Conseil Général.

3.9 SUBSIDIARITÉ ET LIBERTÉ D'ACTION

La Société assume le principe de subsidiarité comme règle essentielle pour son fonctionnement. Les décisions sont prises le plus près possible du point d'action, afin d'assurer que l'environnement local et les conditions (culturelles, sociales, politiques, etc.) soient respectées. Ainsi, la Société développe des initiatives locales conformes à son esprit. Cette liberté d'action des Conférences et des Conseils, qui a été observée fidèlement depuis les origines de la Société, permet aux Vincentiens d'aider les pauvres spontanément et de façon plus efficace, car ils sont ainsi libérés d'une bureaucratie excessive. En exerçant cette liberté d'action pour faire face au défi de la pauvreté dans leurs régions, les Vincentiens ressentent la nécessité de la prière commune qui les guidera et leur donnera la force de donner libre cours à leur imagination créative qui est un des cadeaux promis par le Saint Esprit : « Vos vieillards auront des songes, vos jeunes gens auront des visions » (Joël 3, 1)



3.10 DÉMOCRATIE

Toutes les décisions sont prises par consensus après la prière, la réflexion et les consultations nécessaires. L'esprit démocratique prévaut au sein de la Société à tous ses niveaux et, si besoin est, on peut avoir recours au vote.

3.11 LES PRÉSIDENTS, EN TANT QUE DIRIGEANTS-SERVITEURS

Suivant l'exemple du Christ, les Présidents à tous les niveaux de la Société tâchent d'être des Dirigeants tout en étant des Serviteurs. Ils fournissent un environnement encourageant dans lequel les talents, les capacités et le charisme spirituel des confrères sont identifiés, utilisés, développés et mis au service des pauvres et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Les Présidents ont une responsabilité spéciale dans la Conférence ou le Conseil, comme celle de promouvoir la spiritualité vincentienne.

« Sans la fraternité que Jésus Christ nous a offerte, nos efforts pour un monde plus juste s'esoufflent, et même les meilleurs projets risquent de devenir des structures sans âme. »
Pape François, 25 décembre 2018.
Message Urbi et Orbi.

3.12 DE LA FORMATION DES MEMBRES

Il est essentiel que la Société ne cesse d'encourager la formation de ses membres et de ses responsables, afin de développer leur connaissance de la Société et leur spiritualité, d'accroître leur sensibilité, la qualité et l'efficacité de leur service à l'égard des pauvres, et de les aider à prendre conscience des avantages, des ressources et des possibilités qui sont offerts aux pauvres. La Société offre aussi à ses membres l'opportunité d'approfondir leur formation, dans le but de mieux les aider à développer le niveau culturel et social de ceux à qui ils se dévouent et qui sollicitent cette aide.

3.13 ESPRIT DE PAUVRETÉ ET D'ENCOURAGEMENT

Les membres de la Société sont unis dans un même esprit de pauvreté et de partage. Ils s'encouragent mutuellement à approfondir sans cesse leur spiritualité et leur vie de prière. Pour cela, le rôle du conseiller spirituel est très important.

3.14 EMPLOI DE L'ARGENT ET DES BIENS POUR LES PAUVRES

Les Vincentiens ne doivent jamais oublier que faire don de son amour, de ses capacités et de son temps est plus important que le don d'argent. Toutefois, la Société consacre des moyens financiers et matériels pour soulager les difficultés de ceux qui sont dans le besoin. Le plus grand soin et la plus extrême prudence, tout autant que la générosité sont nécessaires dans la gestion des fonds de la Société. La théaurisation est contraire à la tradition vincentienne. Les décisions, quant à l'emploi des fonds et des biens, sont prises collégialement, après mûre réflexion, à la lumière de l'Évangile et des principes vincentiens. Des comptes sont tenus pour toutes les sommes reçues et dépensées. La Société ne doit pas destiner ses fonds à d'autres associations, sauf occasionnellement aux autres branches de la Famille vincentienne ou dans des cas très exceptionnels.

« Ce que je possède vraiment est ce que je sais donner. La possession des biens est une occasion pour les multiplier avec créativité et les utiliser avec générosité, et ainsi croître dans la charité et dans la liberté. »
Pape François,
7 novembre 2018,
catéchèse du mercredi.

3.15 DE LA COMMUNICATION

La vitalité du réseau de charité de la Société dépend d'un échange régulier et rapide d'informations. La qualité des communications ouvre l'horizon et augmente l'intérêt des Vincentiens pour les expériences vécues et pour les défis relevés par leurs frères et sœurs de par le monde. La réponse vincentienne à cette communication est de se montrer prêt à se tenir informé et à être toujours désireux d'aider son prochain.



4.

**RELATIONS
AU SEIN DU
RÉSEAU
DE CHARITÉ
VINCENTIEN
ET CATHOLIQUE**

4. RELATIONS AU SEIN DU RÉSEAU DE CHARITÉ VINCENTIEN ET CATHOLIQUE

4.1 JUMELAGES

Les Conférences et les Conseils s'entraident, aussi bien à l'intérieur des pays qu'avec les autres pays dans le monde, cette activité étant une des plus chères à la Société et aux Vincentiens. La prise de conscience de la pauvreté extrême dans un grand nombre de pays et le choix préférentiel de la Société pour les pauvres incitent les Conférences et les Conseils à en aider d'autres, qui ont moins de ressources ou qui se trouvent dans des situations plus particulières. Le lien direct entre deux Conférences ou Conseils, consistant à partager la prière, une profonde amitié et des ressources matérielles, est appelé jumelage. Cette activité contribue à la paix dans le monde, à l'entente et à l'échange culturel entre les peuples.

4.1.1 LA PRIÈRE, BASE DE LA FRATERNITÉ

Le jumelage renforce donc la spiritualité, l'amitié profonde, la solidarité et l'assistance mutuelle. Des fonds et d'autres ressources matérielles peuvent être fournis pour permettre à une Conférence ou à un Conseil d'aider des familles sur le plan local. Une assistance financière, technique, éducative et sanitaire peut être accordée à des projets qui sont suggérés par la Société locale et qui encouragent leur propre initiative. Le soulagement apporté par la prière est encore plus important, ainsi que l'échange d'informations sur les réalisations

« A la fin de la prière, à la fin d'un temps au cours duquel nous prions, à la fin de la vie, qu'y a-t-il ? Il y a un Père qui attend tout et qui attend tous les bras grands ouverts. »
Pape François, 9 janvier 2019, la catéchèse du mercredi.

des Vincentiens et sur leur situation partout dans le monde, sans omettre de donner des nouvelles des membres et de leurs familles.

4.1.2 ENGAGEMENT PERSONNEL DES VINCENTIENS

La Société invite les Vincentiens à considérer sérieusement leur engagement personnel pour une période déterminée, et leur disponibilité à travailler avec les Vincentiens d'autres pays et à développer les Conférences.

4.2 ASSISTANCE D'URGENCE

En cas de catastrophes naturelles, de guerres et d'accidents majeurs, la Société lance des initiatives d'urgence sur place et fournit des fonds pour aider les victimes, généralement à travers la Société locale.

4.3 DE LA FAMILLE VINCENTIENNE

Les Vincentiens du monde entier forment, avec d'autres communautés, toutes unies dans la spiritualité de saint Vincent de Paul et avec ceux qu'ils souhaitent aider, une grande famille. En se souvenant avec gratitude du soutien et de l'inspiration que la première Conférence a reçus de la bienheureuse Rosalie Rendu, la Société entretient et développe d'étroites relations avec les autres branches de la Famille vincentienne. Tout en préservant son identité, elle coopère avec elles en participant au développement spirituel dans le cadre de projets communs, tout en suivant les pastorales charitables de l'Église. Elle le fait également avec d'autres organisations partout où cela implique un enrichissement mutuel et une occasion d'être utile à ceux qui souffrent.

5.

RELATIONS AVEC LA HIÉRARCHIE DE L'ÉGLISE

5. RELATIONS AVEC LA HIÉRARCHIE DE L'ÉGLISE



5.1 UNE ÉTROITE RELATION

Fidèles à la claire intention du bienheureux Frédéric Ozanam et de ses compagnons, la Société, et chaque Vincentien, maintiennent des liens étroits avec la hiérarchie de l'Église catholique. C'est ce libre respect pour la hiérarchie qui donne lieu à une coopération fluide, mutuelle et harmonieuse.

5.2 DE SON AUTONOMIE

La Société est juridiquement autonome, en ce qui concerne son existence, sa constitution, son organisation, ses règles, ses activités et son gouvernement intérieur. Les Vincentiens choisissent librement leurs responsables et la Société gère son patrimoine de façon autonome, conformément à ses propres statuts et à la législation de chaque pays.

5.3 RECONNAISSANCE MORALE

La Société reconnaît le droit et le devoir de l'évêque catholique, dans son diocèse, de confirmer que rien dans les activités de la Société n'est contraire à la foi ni à la morale. La Société, chaque fois que cela sera possible, informe annuellement les évêques diocésains de ses activités, en témoignage de communion ecclésiale.

6.

AUTRES RELATIONS : RELATIONS ŒCUMÉNIQUES ET AVEC LES AUTRES RELIGIONS

6. AUTRES RELATIONS : RELATIONS ŒCUMÉNIQUES ET AVEC LES AUTRES RELIGIONS

6.1 IL REVIENT À CHAQUE MEMBRE DE PROMOUVOIR L'ŒCUMÉNISME

Chaque Vincentien s'attache à renforcer son propre engagement dans l'œcuménisme et dans la coopération, et cet engagement s'exerce dans le cadre d'œuvres de charité et de justice, instrument de la restauration de l'unité plénière de l'Église ; pour cette unité le Christ a prié « Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi. Qu'ils soient en nous, eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jean 17, 21).

6.2 LA SOCIÉTÉ EST ENGA- GÉE DANS LA COOPÉRATION ŒCUMÉNIQUE ET ENTRE LES DIFFÉRENTES RELIGIONS

Suivant le Magistère de l'Église catholique, la Société de Saint-Vincent-de-Paul reconnaît, accepte et encourage l'appel vers une coopération œcuménique et pour un dialogue entre les différentes religions dans le cadre de ses activités charitables. Elle prend part aux initiatives de l'Église dans le domaine de l'œcuménisme et de la collaboration avec les autres croyances dans chaque pays, tout en restant en harmonie avec l'évêque de chaque diocèse.

« Du dialogue basé sur la confiance peut germer l'amitié et la coopération dans de nombreux domaines, en particulier au service des pauvres, des jeunes et des personnes âgées, dans l'accueil des migrants, dans l'attention aux exclus, mais aussi dans la défense du bien commun et de l'environnement. »
Pape François, 28 octobre 2015, Place Saint-Pierre, audience générale.

6.3 LA PRISE D'INITIATIVES PRATIQUES

Les Conférences et les Conseils entament un dialogue en vue d'une coopération dans le cadre d'activités charitables, avec les représentants d'autres Églises ou de communautés ecclésiales chrétiennes, et même d'autres religions, chaque fois que ceci est reconnu possible.



6.4 ASSOCIATION ŒCUMÉ- NIQUE ET ENTRE DIFFÉRENTES RELIGIONS

Dans certains pays, les circonstances peuvent rendre souhaitable l'accueil de membres, qu'ils soient chrétiens d'autres confessions ou des fidèles ayant des croyances qui respectent l'identité de la Société et acceptent sincèrement ses principes, dans la mesure où les différences de croyance le permettent. La Conférence épiscopale doit être consultée.

6.5 SAUVEGARDER LA FOI ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUES

Le caractère et la philosophie catholiques de la Société de Saint-Vincent-de-Paul doivent être conservés. Le Président, le Vice-Président et le Conseiller Spirituel doivent, de ce fait, être catholiques. Ils peuvent, dans certaines situations dépendant de circonstances nationales particulières et après consultation de l'évêque diocésain du lieu, être membres d'Églises et de communautés ecclésiales acceptant la foi catholique, notamment en ce qui concerne la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, les sept sacrements et la dévotion mariale.

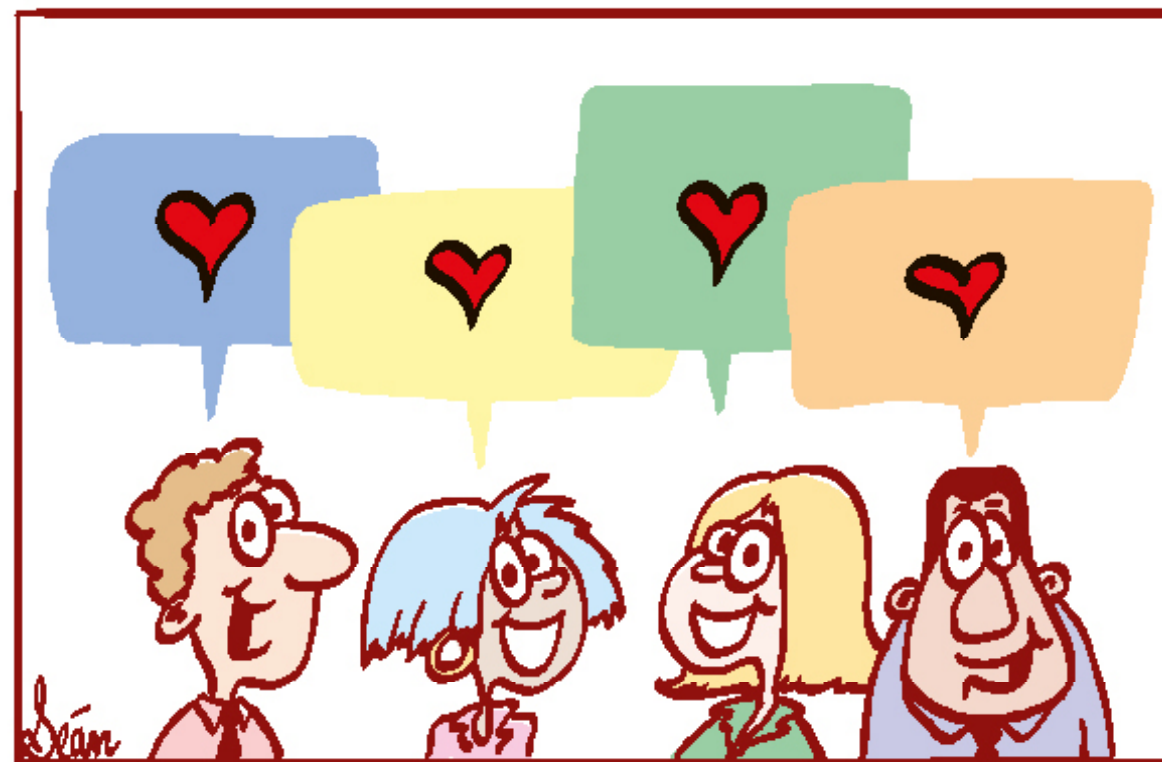
6.6 LES GROUPES AFFILIÉS PEUVENT TRAVAILLER EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ

La Société accepte le principe de groupes affiliés. Ceux-ci se composent principalement de personnes appartenant à d'autres Églises et communautés ecclésiales chrétiennes, qui sont

attirées par les réalisations de la Société ainsi que par sa spiritualité. Ils sont les bienvenus à participer aux œuvres charitables de la Société, aux discussions des Conseils correspondants et à la vie fraternelle de la Société, mais ils ne sont éligibles pour aucune fonction au sein de la Société. Des groupes de personnes de religions non chrétiennes peuvent également être affiliés de la même manière.

6.7 RAPPORTS AVEC LES OR- GANES D'ÉTAT ET LES AUTRES ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Lorsque les problèmes auxquels les Vincentiens sont confrontés dépassent leurs compétences ou leurs capacités, et pourvu que cela aide la Société dans son souci de combattre l'injustice, ils ont tout intérêt à établir des liens constants de coopération avec les organismes officiels concernés, ainsi qu'avec d'autres organisations privées agissant dans des domaines similaires et prêtes à travailler avec la Société, à condition que l'esprit de celle-ci soit toujours respecté.





7.

**RELATIONS
AVEC LA SOCIÉTÉ
CIVILE-
ŒUVRER
POUR LA JUSTICE**

7. RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE- ŒUVRER POUR LA JUSTICE

7.1 LA SOCIÉTÉ APPORTE UNE AIDE IMMÉDIATE MAIS RECHERCHE ÉGALEMENT DES SOLUTIONS À MOYEN ET LONG TERME

La Société cherche non seulement à soulager la misère, mais aussi à identifier les structures injustes qui en sont la cause. Les Vincentiens s'engagent à identifier les causes de la pauvreté et à contribuer à leur élimination. Dans toutes leurs actions de charité, il doit exister une recherche de la justice. Dans la lutte pour la justice, les Vincentiens doivent tenir compte des exigences de la charité.

7.2 UNE VISION DE LA CIVILISATION D'AMOUR

Affirmant la dignité et la valeur de l'homme, reflet de Dieu, et identifiant le visage du Christ dans celui des exclus, les Vincentiens rêvent d'un monde plus juste dans lequel seraient mieux reconnus les droits, les responsabilités et le développement de tout un chacun. Citoyens du même monde, attentifs à la voix de l'Église, les Vincentiens sont appelés à participer à la création d'un ordre social plus juste et plus équitable, conduisant à une « culture de la vie » et à une « civilisation de l'amour ». De cette manière, la Société est associée à la mission évangélisatrice de l'Église, par son témoignage visible en actions et en paroles.

« Retenons-nous la foi pour nous, comme un compte en banque, ou savons-nous la partager par le témoignage, l'accueil et l'ouverture aux autres ? »
Pape François, 27 octobre 2013, messe du pèlerinage des familles.

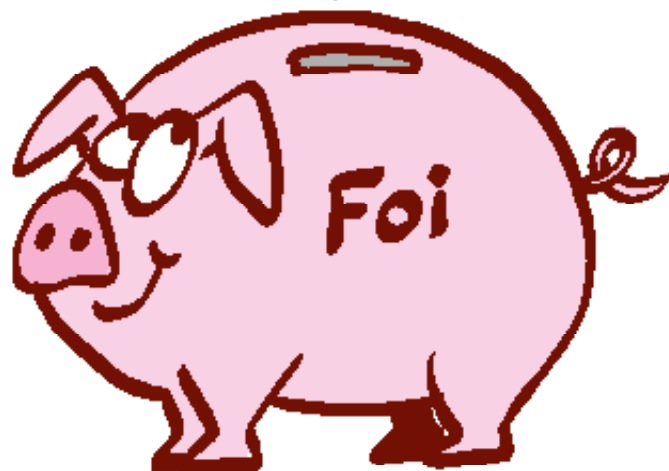
7.3 VISION DU FUTUR

Bien au-delà de l'avenir immédiat, la Société se sent impliquée dans le développement durable et la protection de l'environnement pour le bien-être des générations futures.

7.4 LA MÉTHODE VINCEN- TIENNE POUR ABORDER LA JUSTICE SOCIALE D'UN CÔTÉ PRATIQUE

L'approche particulière des Vincentiens sur les questions de justice consiste à les traiter et à en discuter en se mettant à la place de ceux qu'ils visitent et qui sont dans le besoin.

« Nous les chrétiens, avec les autres religions monothéistes, nous croyons que l'Univers provient d'une décision d'amour du Créateur, qui permet à l'homme de se servir, avec respect, de la création pour le bien de ses semblables et pour la gloire du Créateur.»
Pape François, 25 septembre 2015, à l'ONU New York.



7.5 LA VOIX DES SANS-VOIX

La Société aide les pauvres et les démunis à s'exprimer par eux-mêmes et, le cas échéant, doit se faire la voix des sans-voix.

7.7 S'EFFORCER DE CHANGER LES ATTITUDES

Les Vincentiens s'opposent à toutes sortes de discriminations et s'efforcent de surmonter les réflexes de peur, d'égoïsme, et de mépris envers ceux qui sont faibles ou différents, et qui sont gravement atteints dans leur dignité. Ils tendent à adopter une attitude nouvelle

comportant respect et bienveillance envers le prochain, et à reconnaître et protéger le droit de chacun à forger son propre destin. La Société encourage la compréhension, la coopération et l'amour mutuels entre les personnes de cultures, de religions, d'origines ethniques et de groupes sociaux différents, contribuant ainsi à la paix et à l'unité des peuples.

7.8 DE L'INDÉPENDANCE POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ne s'identifie avec aucun parti politique et opte toujours pour une attitude excluant toute violence. Il est bon que certains confrères répondent à leur vocation politique et s'y engagent pleinement de telle sorte qu'ils apportent les valeurs chrétiennes à la politique. On exigera, toujours avec charité, aux confrères ayant des fonctions politiques de n'accepter aucune fonction de représentation au service de la Société durant cette période.

« Le Fils de Dieu a su ce que c'est que de commencer la vie sans un toit. Ce sont des questions qu'il nous ferait du bien de nous poser tous : Pourquoi ces frères sont-ils sans foyer, pourquoi ces frères n'ont-ils pas un toit ? »
Pape François,
24 septembre 2015, Washington.

« Les paroles peuvent jeter des ponts entre les personnes et les familles, les groupes sociaux et les peuples, que ce soit dans le domaine physique ou dans le domaine numérique. La parole du chrétien (...) se propose de faire grandir la communion.»
Pape François, Message de la Journée mondiale des communications sociales 2016.

7.6 FACE AUX STRUCTURES QUI PEUVENT CONDUIRE AU PÉCHÉ

Lorsque l'injustice, l'inégalité, la pauvreté ou l'exclusion résultent de structures sociales, économiques ou politiques injustes, ou de législations insuffisantes ou mal pensées, la Société, pour sa part, se doit, toujours de manière charitable, de parler clairement et franchement sur cet état de choses afin d'apporter et de réclamer des améliorations.

« Ayez le courage d'aller à contre-courant. Et ayez aussi le courage d'être heureux »
Pape François,
28 juillet 2013,
discours aux volontaires des
JMJ, Rio de Janeiro.



7.9 TRAVAILLER EN COMMUNAUTÉ

La Société ne doit pas travailler uniquement avec des personnes seules dans le besoin, mais aussi avec des familles et des communautés. Il est nécessaire de promouvoir, au sein de communautés locales déshéritées, un sens de la responsabilité et une solidarité favorisant un mieux-être économique, social et environnemental, sans jamais perdre de vue la priorité du contact de personne à personne avec ceux qui souffrent.

**« je voudrais enserrer le monde
dans un réseau de charité »**

Frédéric Ozanam